Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
DES MARCHANDS ET PLANTEURS.
Fondé ... incorporation $500,000

DIRECTEURS:

C. S. Cutter, Geo. L. Van Bibber, C. A. Butaicy, Wm H. Pattison, Wm Christy, Charles Pride.

Wm LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
JOS. NASH, Actuary.
EDW. RAWLEY, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. / A. H. CENAS, M. D. } Médecins.

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de scrips. 5 nov—1 an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,
74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des [illegible] habituelles données par les Compagnies mutuelles un capital en caisse de cent mille piastres [illegible] d'autres valeurs s'élevant à environ [illegible]. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:
Maunsel White & Co. — J. Corning & Co.
Leverich & Co. — Geo. Foster & Co.
[illegible] & Stockwell. — Paradise, Lawrason & Co.
[illegible] — R. C. Cammack.
W. H. Dudley. — Aaron Cohen.
Samuel Bell, caissier — Bernard Faton.
de la Banque du Canal.
JAMES H. SUYDAM, Agent.

DECOMBE & Cie,
Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.
Rue St Ferdinand, No 30.

L'EXPÉRIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses [illegible] pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz et dans les autres des boissons gazeuses [illegible]. [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] Paris [illegible]. C'est [illegible] que le développement des sciences et l'industrie [illegible] dans la société les moyens de donner [illegible] nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence [illegible] plus aisée [illegible] grand nombre de rapports, que n'était celle de ces grands [illegible] qui dominaient nos pères.

L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses [illegible] le ton à l'estomac et par conséquent sont [illegible] excellentes boissons en toute saison, mais surtout [illegible] les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec ce [illegible] dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un [illegible] que tout ce qui sortira de cet établissement sera irréprochable, tant sous le rapport de la [illegible] que par l'exquis des arômes.

Pour se maintenir le patronage des consommateurs, MM. Decombe & Cie, ne livreront que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés.

Les commandes on peut les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt chez M. [illegible], rue Royale, No 286.
Chez M. [illegible] Abard, rue Dauphine, No. 154

MAISON A LOUER—Une jolie maison [illegible] rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et [illegible], vestibule, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, chambre à repasser et deux chambres pour domestiques, cour pavée, puits et citerne. S'adresser sur les lieux, ou à
LORNE & FROIS,
14, rue du Canal

A LOUER — Une maison en briques, située rue Edmond, entre Constance et Annonciation. La dite maison est l'être complète [illegible]. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à
EUG. ROUCHEREAU & CO.,
17 et 19, rue St-Louis

A Vendre.
Une petite maison composée de 4 chambres [illegible] cuisine, écurie, etc. [illegible] avec un jardin sur la [illegible] pointe d'Alger [illegible] de face sur 120 pieds de profondeur [illegible] S'adresser au No [illegible] rue des Poètes.

A LOUER
Les trois maisons neuves à deux étages en briques, à l'encoignure des rues Tremé et [illegible], qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités [illegible] pour des familles, bâtisses à deux étages [illegible], cours pavées, hydrants, citernes, etc. [illegible] chaussée de l'encoignure est disposée pour [illegible] et le premier étage pour la résidence [illegible].
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,
No 286 rue Ste Anne, encoignure Roberston.

A LOUER—Le magasin en briques [illegible] encoignure Exchange [illegible] et Lafayette. Possession [illegible]. S'adresser à J. W. STANTON & Co.,
Encoignure Magasins et Lafayette.

A LOUER—Pour le premier novembre [illegible] No 12, Exchange Place, occupé [illegible] par Robert Mott. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA,
47, rue Bienville.

A LOUER—A dater du 1er novembre prochain, [illegible] No 74, rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA,
47, rue Bienville.

A LOUER—Une maison neuve, à étage, [illegible] rue des Marais, près l'encoignure du [illegible]. S'adresser à
DUBUCH FRERES, rue St-Louis, 77,
entre Royale et Bourbon.

MAGASIN A LOUER—Le magasin No 21 [illegible], maintenant [illegible] par les soussignés, livrable le 15 courant.
VALETON & CO.,
21 Tchoupitoulas.

A LOUER—Possession au 1er novembre prochain. Deux magasins en briques à trois étages [illegible] en briques et cour pavée, rue Poeyfarre entre les rues Julia et St Joseph. S'adresser à
EMERSON, TOURNE & Co.,
No 138 rue Tchoupitoulas.

A LOUER—Le premier et le second étage [illegible] du magasin No 21, rue St Charles, dernièrement occupés par Kirkman & Hernandez. S'adresser à
AUG. MOLIER,
90 rue St-Louis.

Etable à Louer.
A LOUER une étable nouvellement bâtie [illegible] rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 22 rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Rafinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*
CETTE propriété a 120 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de rafinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire.
S'adresser au No 47, rue Bienville. 14 juin

SANGSUES MÉCANIQUES,
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.

LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles-ci de nombreux avantages. Elles peuvent être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues.
Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.
Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 210 rue Royale, où des ordres seront reçus pour toute quantité.
En vente à la même librairie
Lettres de St François de Sales
Conférences de Freyssinous.
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Freyssinous.
Le pater médité.
L'imitation méditée.
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres de piété.
Abonnement à l'Illustration, $6 par an
do au Journal des Demoiselles
do au Journal des Jeunes Filles.
do à l'Echo des Feuilletons, &c.
Commission pour Paris et la Belgique 16 at

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
ANCIENNE MAISON TATOUT FRERES, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
6 oct

G. W. DUNBAR,
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans.

PAUL JUGE FILS. — C. FAMY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
27, rue St Louis.

CHS A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE.

P. H. MONSSEAUX
MARBRIER,
No 218, *rue St Louis et au Vieux Bassin,*
NOUVELLE-ORLEANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières à [illegible] du Missouri.

CHAUX pour le sucre—550 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
218, rue St Louis

RIZ DE LA CAROLINE, à vendre par
19nov — B. VALLS, 37, Commune

VIN, EAU DE VIE, &c, en déchargement des navires Hanea et Oscar, de Bordeaux—
80 barriques vin rouge St-Julien;
300 caisses do do
30 barils Cognac, 4me preuve,
12 quarts do 2me preuve J. Augustin
8 barils do do do
6 do do do 1re preuve M. Vauthier
15 quarts de pipes Cognac J. J. Dupuy;
10 barils do do
150 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte
6 caisses moutarde française.
vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

Champagne.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
300 paniers vin de Champagne (American Eagle) [illegible] ... consignation de [illegible]
FRED. BOHN,
66, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane.
4 déc

CIGARES Principe de la marque bien connue de [illegible], à vendre par
J. N. RICULFI & Co,
17, rue Commune.
1 déc

SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteilles d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phthysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 25 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter les l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille du Dr Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparait immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorrhagies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcalinques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et malsain. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Ainsi une dame qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle tout de rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; et individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées en frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Nous scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillman et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co.," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.

J. WRIGHT & CO,
20 août—1 an — 151, rue de Chartres.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DÉPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 26 juin—☞

EN déchargement du navire Hanea, de Bordeaux
108 caisses vin rouge St-Estèphe, 10 quarts de pipes extra old Cognac de la marque P F Eyquem, à vendre par — V & E MAIGNAN,
19 nov — 85 et 87 rue St Louis

VINAIGRE FRANÇAIS—200 barils en débarquement de la barque Mandarin, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO,
16nov — 25, Tchoupitoulas

HUILE DE LIN—25 barils huile de lin, en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
24 oct — enc. Magasins et Lafayette

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la saison actuelle et la prochaine, à vendre par
FROST & CO,
24 nov — 10, rue des Magasins.

CHAPEAUX et CASQUETTES etc.
—Un assortiment général, bien composé, à vendre à bas prix par
FROST & CO,
24 nov — 10, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en débarquement des navires Emperor, Manlius et Townsend, à vendre par — R. G. BOBBS,
26 nov — 12, rue de la Douane.

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché — 3 nov—3m

SAVON—[illegible] caisses Winchester No 1, marque véritable, en débarquement du navire Manlius et à vendre par — THOMPSON & LAMPRE
[illegible] — 28, Vieille Levée

[illegible]—[illegible] quarts de pipes Cognac [illegible] en débarquement de la barque Sultan, de Philadelphie, à vendre par
EMERSON & TOURNE,
[illegible] — 138 Tchoupitoulas.

Mme GERBER

[illegible] l'honneur de prévenir les dames [illegible] qu'elle [illegible] local de [illegible]

Un choix exquis de marchandises reçues par les navires Cromwell, [illegible], Brunswick, et Vesta, du Havre, qu'elle offre aux dames au prix les plus modérés.

Elle profite de cette occasion pour remercier tous les personnes qui, pendant dix-sept années lui ont accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER,
17 nov—1m — 62, St-Pierre et 133, rue Royale

Mme FREMINEAU.

Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Holmes,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre et elle invite les dames, et surtout ceux qui l'ont honorée jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m

N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

Mme. F. FRYER,

Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, jalouse de le conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la fashion, vient de faire successivement deux voyages en Europe.

Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution: non seulement Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St-Etienne, Nancy, Tarrare, St-Quentin, &c., non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin où tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec un scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a butiné partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi chercherait-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus nouveaux et de meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal; des qualités supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, barèges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraicheur et la perfection des façons.

Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent son ouverture à des préparatifs qui en feront, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovation du goût parisien. 27 oct—☞

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elles [illegible] de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

Articles en Caoutchouc métallique patentés.

LES soussignés *agents des manufacturiers*, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc [gomme élastique] d'après la patente de GOODYEAR et autres tels que: casquettes, sacs, guêtres et habillements de tout genre; sacs à dos pour l'armée et la marine; lits soufflés, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour fusil, couvertures de voiture, idem à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux et en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.

—Aussi—

Constamment en mains, un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c, &c, à leur entrepôt de selleries, Nos 50 et 52, rue de la Commune, seconde porte après la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. SMITH & BROTHER.
13 oct—90 — 50 et 52, Commune.

Blanchisserie de la Ville.

MRS. H. BARANGER & CO. ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront une blanchisserie, rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement ayant agrandissement situ, offrant toutes les avantages possibles, permettra de rendre le samedi de chaque semaine le linge donné à blanchir lundi, mardi et mercredi avant midi.

Les personnes possédant des établissements publics, et qui s'abonneront, tels que restaurateurs, coiffeurs, etc, pourront recevoir tous les jours aux heures convenues.

Les prix sont établis comme suit: Pour tout le linge de corps, chemises, chaussettes, mouchoirs, pantalons d'été, draps de lit, jupons, en comptant toutes fois deux petites pièces pour une, 60 cents par douzaine; toutes pièces fines, robes, moustiquaires, rideaux, couvertures, etc, paieront suivant leur qualité et façon, 1/3 environ au-dessous du prix ordinaire établi par les blanchisseuses.

Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note au linge qu'elles remettront à la personne chargée de le prendre; cette note devra contenir le détail du linge, le nom de la personne, de la rue et de la maison ou elle demeure.

Toute pièce de linge perdue dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux quels elles seront payées.

Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutes fois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces quelles recevront sans les 48 heures sans payer plus cher.

Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.
Nota.—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, tout autre procédé étant mauvais. On pourra s'en assurer soi-même.

Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront n'auront qu'à laisser leur adresse à l'office du dit établissement. 16 nov—30f

SARDINES—54 caisses sardines de 50 1/2 boites chaque;
15 caisses sardines de 24 1/2 boites chaque;
13 do do 1/4 do do,
A vendre par — EUG. ROUCHEREAU & Co,
26nov — 17 & 19, rue St-Louis

PETITS POIS—10 caisses petits pois de 24 1/2 boîtes chaque;
15 caisses petits pois de 20 1/2 boîtes chaque.
A vendre par — EUG. ROUCHEREAU & Co,
26nov — 17 & 19, rue St Louis

HUILE DE BALEINE—5000 galons huile d'hiver épurée et non-épurée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
26 nov — Encoig. Magasin et Lafayette.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, venant de Bordeaux—
16 barriques vin rouge Macau Médoc;
60 do do St-Emilion Nos 1,2, 3 et 4,
16 do do St Julien Médoc;
16 do do Château Margaux,
8 do do Château Lafitte,
52 caisses 12 bout. vin rouge St-Estèphe Médoc.
20 do 12 do do Haut Brion,
53 do 24 1/2 do do,
25 do 24 1/2 do do St Julien Médoc
20 do 24 1/2 do Château Margaux;
10 barils de 20 gallons eau de vie de Cognac;
4 caisses de 25 [illegible] de Chauvet;
5 do de 12 cruchons Coraçao;
50 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;
4 do de [illegible] boîtes sardines de Kodel;
50,000 bouchons courts pour bouteilles;
A vendre par — NUMA LACOSTE,
22 nov — 147, rue Royale.

DAGUERREOTYPE.

RECU du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement.
260 doux. plaques françaises, 1/6 au 30me et 40me.
100 doux. do do 1/4 do do
36 doux. do do 1/2 do do
1 objectif de Noigtlander & John, pour 1/2 plaques.
26 doux. cadres nouveaux modèles, pour 1/6, 1/4 et 1/2 plaques. — J. LEVOIS,
2 nov — 47, rue Chartres, au premier

CHAUX—700 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par — E. CHAPMAN,
26 nov — 52, rue Tchoupitoulas.

FOIN—500 balles de l'Est, en magasin et à vendre par — E. CHAPMAN,
26 nov — 52, rue Tchoupitoulas.

CLOUX—1000 barillets, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 nov — En liquidation, 68, Magasins

MAQUEREAUX—750 barilsmaquereaux No 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation, 68, Magasins

HARENGS—100 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation, 68, Magasins

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par — H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation, 68, des Magasins

CAFE JAVA—200 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 nov — En liquidation, 68, Magasins

THE—650 colis thé frais, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 nov — En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 nov — En liquidation, 68, Magasins

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux Java, à vendre par — H. A. NORCROSS & Co,
26 nov — En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation, 68, Magasins

POIVRE ET PIMENT—200 sacs à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation 68, Magasins

EAU DE VIE—25 demi pipes, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26nov — En liquidation, 68, Magasins

CAFE—60 sacs café vert de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
FDO. DE FUENTES & Co,
26nov — 29, Vieille Levée

RIZ—50 tierces riz de la Caroline, à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
24nov — 36, rue Poydras.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 123, entre Conti et St. Louis.
22 déc—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A. GUILLEMAIN,
13 mai—1an — Agent

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays de res grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par
EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct — 138, rue Tchoupitoulas.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
13 oct — 98, rue St-Louis

IMPORTATIONS DIRECTES—En magasin et à vendre par les soussignés:
22 barriques vieux vin St Emilion—20 do vin St Julien—200 caisses vin St Julien—150 do vin Côte Rôtie—1200 paniers huile d'olive 24 onces—60 do do 16 onces—60 caisses do do 16 onces—50 do eau fleurs d'oranger—25 do eau verte—30 paniers Champagne—25 barils Oporto—20 do Madère—300 caisses vins [illegible]—25 caisses savon Castille—10 demi pipes Cognac.
Constamment en magasin un grand assortiment de bouchons de toutes grosseurs et qualités.
PAUL JUGE Fils & Co,
26 nov—3m — 27 rue St-Louis

Leçons d'Anglais et de Français.
COURS COMPLETS
DANS [illegible] LANGUES
Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON,
Bourse des Négociants,
Dans le bureau occupé par la Chambre du Commerce.
Heures: de 8 à 10 P. M.
22 oct—90

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme GOURAULT, sera transférée, le 1er octobre prochain,

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,
Rue Toulouse, No 184, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires...... $90 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références:
Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité — Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 8sept—4m

COLLÉGE D'ORLÉANS.
Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.
MM. Kernan et Caboche,
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, pouvent acquérir, en peu temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions.—Pensionnaires de $90 à $5. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 6. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 6 oct—4m

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 263, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c. &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET
15mai—1an

MARCHANDISES FRANÇAISES.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement:

Cols et Pèlerines dentelles et application; Cols jaconat brodés pour femmes et enfans; Manchettes valenciennes et brodées; Manteaux et Mantelets cachemire, Mantelets et Paletots glacés avec dentelles; Manteaux et Mantelets satin Indien; Soieries glacées; Satin damas; Poult de Soie, Gros de Naples, Gros d'Afrique, Velours ass. Florences de toutes nuances, Taffetas lustré noir, Soieries fantaisie pour robes, Cachemire d'Ecosse, Mérinos noir et couleurs, Etoffes fantaisies telles que Malabaises, Caroline, Panain et autres, Mousseline de Laine teinte 5/4, Alpaca lustré, Bombasine noire, Damas Laine noire pour rideaux, Rideaux tulle et mousseline brodés, Mousseline Jacquard 5/4 à ramages, damassés et à carreaux pour rideaux, Mousseline Suisse unie et brodée, Bandes et entre-deux mousseline et Jaconat brodés, Velours couleur noir broché, Indienne, Cotonnade, Draps 9/4 soie-bronze, olive, vert et bleu, Toile grise, Piqué blanc pour gilets, Coton glacé 4/4 couleurs, Mouchoirs Paulacca, Madras, Gilets tricot coton, Cravates soie pour dames, Cravates grandes nouveautés pour hommes, telles que Satin turc, Satin royal, gros grain, Serges, Spolino et Taffetas cuit, Bretelles fines et ordinaires, Châles laine 3/4 et 12/4, Mouchoirs batiste brodés, à rivières et à festons: dito anglais à mille raies, Parapluies soie noirs et couleurs, Ombrelles unies et façonnées à montures acier, Poupées de toutes grandeurs, Rubans taffetas noirs, ditto satin unis et façonnés, nouveauté, Rubans velours de tous genres, Passementerie assortie telle que Franges, Galons, Agréments, Effilés, Lézardes, Lacets et Boutons soie pour robes, soie à coudre, Cordonnet soie pour bourses, Portes cigares et Portes monnaies, Bourses soie fantaisies, Eventails et sacs soie et velours pour femmes, Dentelles coton, Dentelles laine noire, Bas et Chaussettes laine et coton pour enfants, Bas fil d'Ecosse pour femmes, Bas soie écrusés pour femmes et enfans, Gants laine, soie, coton et peau pour hommes, femmes et enfans, Taffetas cire, Plumeaux, Galons fil No 1 à 18, Fleurs artificielles, Jupons crinoline, Eventails, Cartes à jouer, Couverts fer battu, Broderie de toutes genres, Peignes écaille, buffle, corne et ivoire, Anneaux de rideaux, etc, etc.
J. LEVOIS,
19 nov — 47, rue de Chartres, au premier.

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, New York et de Boston—

Manteaux satin à la reine, grande nouveauté,
Manteaux mérinos cachemire, do
Mantelets en tafetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans
Caleçons mérinos pour hommes et pour dames
Bas de soie et de coton de toutes descriptions,
Chaussettes de laine et de coton assorties,
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires,
Courte pointe en piqué pour grands lits
Couvertures en molleton pour grande et petits lits
Perkale blanche unie de toutes les qualités,
Perkale blanche brochée, (brillante)
Perkaleen couleur,
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes)
Cotonnade assortie, perkale en couleur,
Toile à drap française et d'ang aise de 12/4,
Toile d'Irlande, Bretagne et [illegible],
Ouvré de Russie et d'Ecosse
Serviettes et [illegible],
Serviettes à liteaux en couleur;
Services de table français et anglais,
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32 couverts,
Beige imprimée 10/4, shale cachemire imp. id. tartan
Tapis français, descente de lit,
Alpaca noire et en couleur,
Mousseline de laine noire 5/3 et 5/4.
Etamine noire et en couleur,
Flanelle blanche, rouge et jaune,
Flanelle française, dite mousseline,
Indienne en couleur et demi deuil,
Indienne à meuble unie et damassée,
Taffetas noir en 3/4 4/4 et 5/4,
Grand'Ecosse, satin à la reine, levantine,
Serges, moire et florences assortis,
Mouchoirs Madras véritable;
do do imitation;
Châles barège noirs,
Barège noir en pièce;
Barège imprimé;
Voile barège noirs et verts,
Coutil et Gingas à matelas,
Coton écru et blanc 3/4 4/4 6/4 et 12/4,
Coton blanc croisé;
Frange et passementerie,
Gants chevreaux;
Do soie avec manchettes;
Mérinos et alpacca en couleur;
Mousseline laine couleur unie, velours soie;
Mouchoirs linon batiste claire;
Mouchoirs batiste ourlés à jours;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Mouchoirs batiste pour enfans;
Mouchoirs soie foulards;
Crêpe noir et blanc, dentelle valenciennes;
Casquettes en drap pour enfans;
Plumeaux plumes grises;
Corsets patentés sans coutures;
Eventails en ivoire et en nacre;
Boites à ouvrage en palissandre;
Fil patenté de Marshall;
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre;
Soie à coudre d'Italie;
Galon assorti du No 2 1/2 à 20;
Tartant pour manteaux, drap et casimir;
Eau de fleur d'oranger triple;
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau. — D. B. MACARTY,
8oct — 220, Bourbon.

Papeterie, Reliure et Impressions,
JULIUS JAEHNE,
119, RUE DE CHARTRES, ENTRE LES RUES CONTI ET ST-LOUIS.

RECONNAISSANT du patronage libéral dont il a été l'objet depuis six ans qu'il est dans les affaires, informe ses amis et le public en général, qu'il est maintenant préparé pour remplir tous les ordres de son genre d'affaires, dans le plus bref délai et à des conditions aussi libérales que dans tout autre établissement de la ville. Il rappelle au public qu'il tient la Papeterie de tout genre, Presse à lettres et fournitures de bureaux, de première qualité; ses relations avec les meilleures manufactures le mettent à même de vendre à aussi bas prix que n'importe quel autre magasin de la ville. Il a en outre sous ses ordres des ouvriers très capables qui ont déjà exécuté les plus beaux ouvrages faits en ville, soit en reliure ou en impressions, et il prend l'engagement de satisfaire en tous points les personnes qui l'honoreront de leur patronage.

SON STOCK EST COMME SUIT:—Livres de comptabilité, tels que—Grands livres—Journaux—Livres de caisses, main courante, livres d'entrées, de sortie, de ventes, comptes courants—Memento—Reçus et livres de checks.

☞ Il se charge également de faire sur commande de tout espèce de livres sur les patrons et dimensions donnés.

Encriers, cire à cacheter, pains à cacheter, sable, sabliers, gomme élastique, plumes en or et en acier, portes plumes, canifs, pliors à papiers, règles, grattoirs, &c, &c., du prix et des meilleures qualités. Papier de toute espèce, depuis les plus communs jusqu'aux plus fins.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 28nov

C. GODIN,
Libraire-Relieur & Papetier.
Rue de Chartres, 133.

VIENT de recevoir par le navire Thomas Wright, un assortiment de papier à Ecolier rayé et non rayé.
Papier à lettres, le timbre aux initiales ou pour la raison de commerce se fait gratis.
Abonnement à l'Echo des Feuilletons,
— au Magasin Pittoresque,
— au Journal la Toilette,
Et au Cabinet de Lecture $1 par mois et $3 de dépot payables d'avance.
Registres assortis, cartes à jouer françaises, américaines et espagnoles.
Papier noir et blanc, glacé et à dessin.
Atelier de reliure de luxe et ordinaire.
Spécialités pour reliure de musique et albums.
15 oct

Bonne occasion.

A VENDRE—Un superbe CHALE long 6/4, pur cachemire français; et un très bon PIANO (piccolo), de Bernhardt, facteur du roi. S'adresser No 274, rue Conti — 21 nov

H. DE GOER & RIFFLARD offrent à vendre en gros, en débarquement:
600 doux. chaussettes tricotées (Irish Knit);
4 caisses foulard de soie;
1 do piqué blanc pour gillet, extra-fin;
1 do courtepointe piquée, 10/4, 12/4, extra-riche
2 do bas blancs anglais pour dames;
2 do " " et demi do pour enfans et fillettes
6 do coton à coudre, qualité supérieure;
1 do bordures à matelas;
1 do gants de peau Jouvin et autres, riche.
2 do mouchoirs batiste brodé, festons tabis;
10 do couvertures pour berceau. 8nov

TABAC—34 balles en débarquement de la barque Milaudon, à vendre par
3 déc — B. VALLS, 37, Commune

Ouverture de Marchandises Nouvelles.
GIQUEL & JAMISON,
No 6, RUE DE CHARTRES.

ONT l'honneur d'appeler l'attention de leurs amis et celle du public, sur le bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés:

Tarlatane et barège unis de toutes couleurs;
Cachemires d'Ecosse satinés et fantaisie, nouveautés;
Moiries changeantes et satin à la reine;
Cols et pèlerines brodés pour dames;
do do do pour enfants;
Dentelles blanches et noires;
do valenciennes et entre-deux;
Feston et entre-deux mousselines;
Echarpes et châles cachemires nouveautés;
Cravates fantaisies pour dames et hommes;
Ombrelles doublées et demi parasols, toutes couleurs;
Damassé de toutes couleurs pour rideaux;
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis;
Flanelle soie garantie ne pas rétrécir;
Gants en peau et en filet;
Indiennes à meubles, un grand assortiment;
Rideaux en bobinet et mousselines brodés;
Crepon de Chine pour robes;
Châles en crépon de Chine brodés et unis;
Poupées et eau de Cologne superfine;
Mousselines à rideaux brodés, brochés et unis;
Courtepointes nouveau genre, rose, blanc, lilas et bleue;
Toile à drap (Cretonne) de 6/4 à 14/4;
Bazins rayés, unis et broches;
Mousseline Suisse unie et brodée;
Barèges nouveautés pour soirées;
Percales unies, carreaux et brochées;
Mouchoirs unies, brochés et rayées;
Poult de soie moirés et unis;
Couvertures Granlor, 3 points à 14 points;
Nous avons aussi reçu un grand assortiment d'articles du nord tels que: Indienne Merimac, Cocheco, coton blanc et écru, Lowell unis et croisés, couvertures à degrés, flanelle rouge et blanche, cotonnade, bon teint, parapluie, ouvré, toile à chemises, toile de Paris, boutons nacre et os, galons, aiguilles, lacet fil, lacet à corsets, corsets sans coutures, mérinos de toutes couleurs, toiles cirées, toiles à bâche, damassé pour table, casimir fantaisie, velours de soie et de coton, couvertures molleton, de étoffe noir, mousselines de laine unies de toutes couleurs, embrasses et passementeries à rideaux, galons soie pour garnitures de robes, &c., &c. Venez et examinez, vous trouverez votre avantage et dans les marchandises et dans les prix.
GIQUEL & JAMISON,
22 nov — 6, rue de Chartres.

B. TATOUT & CO,
Ancienne Maison Tatout Frères,
(161) RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE.

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis de leur ancienne et nombreuse clientèle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do gris mêlés et noirs,
Do pour fillette, assortis de 3/7,
Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alexandre et Perman en bobines, blanc etc.
Fil patente par liv. es et glacé,
Fil écrue et coton à lampe,
Capsules, diverses qualités,
Miroirs encadrés, fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes démêloire, buffle, façon buffle et autres,
Do à queue buffle et écaille,
Do à papillotte, do do,
Do fins en ivoire,
Cartes à jouer à 1 & 2 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boîtes avec boupes,
Poudre parfumée de riz,
Savon Mandy et autres,
Crème de Perse et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galon français, assortie de Nos.,
Aiguilles Warren et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en soie pour bottines,
Do do pour corsets,
Baleines assorties pour robe,
Mécaniques à maillots,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux à rideaux do,
Poupées en peau, cristaux et autres,
Arbres assortie de Nos.,
Allumettes, première qualité,
Couverts en métal et fer battu, etc., etc.,
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO.,
Ancienne Maison Tatout Frères,
20nov — (161) Rue de Chartres, encoig. Toulouse.

THOMAS C. PAYAN & Co.
No 10, rue du Canal (Bâtisses Paulding), entre Chartres et Vieille-Levée,

ONT reçu en outre de leur vaste assortiment, par les navires New Orleans, Hudson et Ohio, les marchandises ci-après, qu'ils offrent à très bas PRIX, pour du COMPTANT ou l'équivalent, à savoir:

LAVITES SURTOUTS, PALETOTS, PARDESSUS, HABITS DE BOULEVARD—En drap gros bleu, gris, brun, perle, noir bleu, en couverte, drap-pilote, castor, diamant, mélangé et satinet en couleurs, tweeds français, anglais, allemand et américain.
Habits, levites, habits de bureau, pantalons et vestes, nouveaux styles, en draps français, anglais et américains, noirs, bleus, verts, couleurs fantaisie, mélangés, gris-brun, noir uni et à côtes, cuirs en castors de tous genres, médaille Harrison, do, armantine, casimir tweeds, nouveaux styles, cachemire de fantaisie, gilets riches velours, soie, bouquets, &c, velours unis et à dessins, merino noir, noir et vert, florentine, soieries et fantaisies vertes et bleues; à gros grains; serge unie et à dessins, satins de tous genres.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

En drap noir, vert et bleu Monte Christo, Algérine, sacs, paletots, habits et levites habits écourtés, idem en tweeds uni et de fantaisie, marteaux et levites en satinet noir et en lainages. Ces articles ont été importés directement d'Europe.

Articles de fantaisie pour hommes: chemises de soie, de laine et coton, en coton tricoté, col et en coton, caleçons de couleur, lvrees? Flanelle de Canton, blanche et écrue, de couleur, rouge, jaune, gilets en tout genre? ... bas de laine, cravates ... mouchoirs ... ceintures, valises ... bourses, agendas, &c. ... 3 caisses mouchoirs de poche, cravates de gros de Rhin, 60 sur 60 et 30 sur 30, cravates et écharpes en soie de toutes couleurs, en coton du pays. Les marchands et acheteurs en général, pour la ville comme pour la campagne, sont invités à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.
30oct☞ — THOMAS C. PAYAN & Co

BALANCES: BALANCES:
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité avec la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les cuivres sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.
En employant le double ? les poids les plus lourds sont pesés [illegible] poids en cuivre d'une livre placés attachés d'une manière permanente au bras, ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids et l'on évite [illegible] comme il est toujours lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.
Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain à New York, à l'Etat de New York, de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.
Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras, donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer cette excellente machine à peser à aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.
Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
3 fév — 89 et 91, rue du Camp

A vendre par le soussigné.

EN débarquement des navires Convoy et Mehemet Ali, venant de Marseille
80 barriques vin rouge Bergame,
60 barriques vin rouge Bilford,
600 paniers d'huile de James Plagniol.
G. M. LUCAS,
22 nov—1m — 30, rue Bienville.

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 88,
150 caisses curaçao, divers formats,
150 do marasquin do
50 do eau verte estomachique,
50 do absinthe de Veraia & Lecoultre,
150 do do diverses marques,
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick,
25 do kirsch-wasser;
50 paniers champagne, diverses marques;
75 futailles cognac do do
30 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfine;
100 do do superfine;
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
3 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en baril, &c. &c. — 21nov

EAU DE VIE—10/8 et 20/4 A. L. Bieville;
do do 10/4, 20/4 et 20/8, J. Kraud;
do do 8/4 J. J. Durand, 1840;
do do 10/8, 20/4 A. de Mondore, "
do do 6/4 Jean-Louis, 1795;
do do 5/8, 10/4 Jean-Louis, 1811;
do do 10/8, 40/4 J. Durand & Co, La Rochelle;
do do 10/8, 10/4 Maglory, 1834;
do do 15/8, 10/4 J. Cassany & Fils.
En débarquement du navire Presto, venant de Bordeaux, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
3déc — 31, Vieille Levée

ABSINTHE—10 caisses absinthe Suisse;
4 caisses sardines, grandes bout es;
4 do do demi do
4 do do quarts do
En débarquement du navire Presto, venant de Bordeaux, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
3déc — 31, Vieille Levée

Citrons!

200 boîtes citrons, reçues et à vendre par
BERNARD TURPIN, encanteur,
3déc — No 20, Vieille-Levée.

$20 de Récompense.

MON mulâtre nommé LOUIS, âgé d'environ 19 ans, est parti de chez moi mercredi, le 17 courant, et n'a pas été vu depuis cette époque. Louis est un esclave créole, parlant français et anglais, taille de 5 pieds 8 pouces, figure agréable. Il est bien connu en ville pour avoir été employé en qualité de poseur de briques à la nouvelle-douane. Il se fait généralement passer comme libre et il est probable qu'il est employé aux travaux de quelques maisons de la ville.

La récompense ci-dessus sera payée à qui conque le logera à la geôle ou le reconduira chez moi. — CHS DEBLANC,
20nov — 14, rue de la Nouvelle-Douane

DETENUS à la geôle de la paroisse St-Jean-Baptiste, le mulâtre nommé JAMES NECKLESS, se disant appartenir à M. C. Hall, Nouvelle Orléans, rue du Camp, 83, [illegible].
Aussi—Le nègre nommé MAC, appartenant à John Richardson, du bayou Sarah. Ce nègre porte un bouquet de barbe au menton.
Aussi—JOHN, petit nègre de 40 (à [illegible] ans?). Ce nègre dit appartenir à M.— Il parle avec difficulté en bégayant.
Aussi—Le nègre LEWIS, appartenant à M. Philips, Nouvelle-Orléans, rue du Canal.
Les propriétaires sont priés de retirer ces esclaves conformément à la loi.
Paroisse St Jean-Baptiste, ce 12 novembre 1849.
19 nov — AN. LUMINAIS, Shérif.

SARDINES A L'HUILE — 2500 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Guilloux," en débarquement du navire Buena Vista, venant du Havre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
4 déc—6 — 90, rue St-Louis.

VIN ROUGE—10 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc, en débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
4 déc—6 — 90, rue St-Louis.

FROMAGE DE GRUYERE—Quarante meules de fromage de Gruyère, d'une qualité supérieure, nouvellement reçues, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
4déc — enc. Royale et Conti

ARACK—4 pipes d'arrack des Indes orientales, à vendre par gallons et bouteilles, par
DUNTZE & IKEN,
4déc — Encoignure Royale et Conti.

ENCANS.

Jacques Kinler vs. Ellen Kinler et al, pour un partage.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St-Charles—Succession de feue veuve Georges Kinler, décédée. En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente à moi adressée, le premier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, dans et pour la paroisse St-Jean-Baptiste, rendu dans l'affaire de Jacques Kinler vs. Ellen Kinler et al., pour un partage, portant date le 19 septembre 1849, et le dernier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire dans et pour la paroisse St Charles portant date le 6 novembre 1849, rendu dans l'affaire de la succession de feue veuve Georges Kinler;

J'offrirai en vente publique sur la propriété où résidait la défunte: Samedi 15 décembre prochain à 11 heures du matin, les terres et esclaves appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—Une terre située en cette paroisse St Charles sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 36 milles de la Nouvelle-Orléans, bornée dans sa partie supérieure par la terre de M. Ellen Kinler et dans sa partie inférieure par la terre de M. Paul Maillard; la dite terre mesurant un arpent et demi environ de face au fleuve, sur 92 arpents de profondeur; ensemble les bâtisses, machines, constructions, barrières, &c, qui s'y trouvent, à l'exception d'un magasin, d'une remise, d'une cabane à nègres et d'une bâtisse servant de tuerie, appartenant à MM. Kinler frères.

2o—Une autre terre située dans la même paroisse et sur la même rive du fleuve à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent et demi de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur; bornée dans sa partie supérieure par une terre appartenant à la susdite succession, et dans sa partie inférieure par une terre appartenant à M. Ellen Kinler.

3o—Une autre morceau de terre borné dans sa partie inférieure par celle ci dessus décrite et dans sa partie supérieure par la propriété du docteur Samuel W. Logan; la dite terre mesurant un arpent de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les dites terres Nos 2 et 3 conformément à un plan dressé par F. Aime d'Hémécourt, déposé au bureau du recorder de cette paroisse. Les bâtisses qui se trouvent sur les dites terres sont réservées.

4o—Les esclaves suivants:
1—Narcisse, nègre africain, âgé de 60 ans, de champ, adonné à la boisson.
2—Joseph, nègre créole, âgé de 35 ans, de champ, ayant une hernie.
3—William, griffe américain, de 36 ans, charretier, laboureur.
4—Jean Baptiste, nègre créole, de 24 ans, charretier.
5—Joseph, nègre créole, âgé de 24 ans, boiteux par suite d'une fracture à la jambe.
6—Françoise, négresse créole, âgée de 35 ans, cuisinière.
7—Anny Rose, négresse créole, âgée de 35 ans;
8—Mélanie, négresse créole, âgée de 25 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, blanchisseuse, avec ses trois enfans, Adolphine, de 6 ans, Adolphe, de 4 ans, et Victoria, de 2 ans.
9—Joséphine, négresse créole, de 18 ans, domestique de maison.
10—Zabelle, négresse créole, de 17 ans, do do
11—Drausin, nègre créole, de 14 ans;
12—Octave, négrillon, de 11 ans;
13—Ovide, négrillon, de 10 ans.

Termes et Conditions:

Les terres: la part des héritiers majeurs, 5/6me payable: la moitié à un an et l'autre moitié à deux ans de crédit du jour de la vente. Les Esclaves: les 5/6me payable: la moitié en mars 1850 et l'autre moitié en mars 1851. Et la part des mineurs, 1/6e dans les terres et les esclaves: Un dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit; le tout en billets endossés à satisfaction et divisé en 5 et 2 demi coupons, assurés par privilège et hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St Charles, le 12 novembre 1849.
N. ST MARTIN,
14nov—4[illegible] — Shérif

BON VIN en barriques pour familles—Les soussignés offrent à vendre pour l'usage des familles,
40 barriques vieux vin de Pergineau;
10 do Chateau Lafite;
10 do Cantenac;
250 do Bon ordinaire, St Julien et Montferrand, à vendre par
O. VALETON & CO,
4déc — 25, rue Tchoupitoulas.

CORNICHONS DU NORD—En débarquement du navire Afghan et de la barque Roxana, de New-York.
150 c. cornichons assortis, en demi-gallon,
150 do do en quarts do
150 do do en pintes do
A vendre par — O. VALETON & CO,
4déc — 25, rue Tchoupitoulas.

SALAISONS DE MARSEILLE—75 caisses olives Amelans, 75 do capres fines, 75 do anchois assorties, 75 do variantes, à vendre par
O. VALETON & Co,
4déc — 25, rue Tchoupitoulas

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses cerises à l'eau de vie, étiquettes riches, à vendre par — O VALETON & Co
4déc — 25, rue Tchoupitoulas

MOUTARDE FRANÇAISE—6 caisses de six douzaines moutarde préparée, à vendre par
O VALETON & Co,
4 déc — 25, rue Tchoupitoulas

ON demande la biographie du jeune ARTISTE qui a parcouru l'Amérique depuis l'âge de 17 ans, pour découvrir le système en fer employé avant sa naissance. 1 déc—6

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Presto, venant de Bordeaux
400 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne.
1000 caisses vin rouge
50 caisses vin blanc.
50 quarts de pipe eau de vie de preuve.
10 huitièmes do do do
3déc — G M LUCAS, 30, Bienville.

EN débarquement du navire William, du Havre, 75 caisses 2000 1/2 boîtes sardines, à vendre par — EUG ROUCHEREAU & Co,
3 déc — 17 & 19 rue St-Louis

SARDINES—50 caisses sardines à l'huile en demi boîtes, en débarquement du navire Ferrière, venant du Havre, et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
1 déc — 99, rue de la Douane.

TRUFFES—1 caisse en débarquement du navire Ferrière, et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co
1 déc — 99, rue de la Douane

CIGARES DE LA HAVANE—60 milliers en débarquement du brick Adams Gray, et en magasin, un grand assortiment de $15 à $50 le millier, à vendre par — J. N. RICULFI & Co,
1 déc — 17, rue de la Commune.

SHERRY et Amontillado de qualité supérieure et d'importation directe, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, par
J. N. RICULFI & Co,
1 déc — 17, rue de la Commune

LE soussigné aura toujours en main ou après le débarquement de sucre en pain et écrasé, de la raffinerie de Belle-Chasse, à vendre par
JUAN Y DE EGANA,
1 déc — 47, rue Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] paniers de Champagne "Perrier brand," en grandes et demi-bouteilles, à vendre par — DUNTZE & IKEN,
1er déc — enc. Royale et Conti

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] paniers de Champagne crème de Bouzy, en débarquement du navire Austerlitz, et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
1er déc — Encoig. Royale et Conti

DIVERS—Les soussignés ont reçu dernièrement un bon assortiment de cognac, vin rouge et blanc, en caisses et barriques, pâtés truffés, toutes espèces de conserves, moutarde française, anisette, liqueurs supérieures, fruits au jus, fromage de Gruyère, de Neufchâtel, etc.
A vendre en gros et en détail par
DUNTZE & IKEN,
1er déc — Encoig. Royale et Conti.

WHISKEY IRLANDAIS—2 poinçons whiskey Irlandais, en magasin et à vendre par
A. DELAMARE,
17 nov — 88, rue St-Louis.

MAYORK—2 pipes Mayork, en magasin et à vendre par — A. DELAMARE,
17 nov — 88, rue St-Louis

VIN BERGAME—[illegible] barriques vin de Bergame, arrivées sur le Mehemet Ali, de Marseille, à vendre par — A. DELAMARE,
17 nov — 88, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
50 barriques vin rouge, bon ordinaire,
30 barils vin blanc.
PAUL JUGE FILS & Co,
3déc — 27, rue St-Louis

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre, 500 dame-jeannes de 1, 2 et 5 gallons, à vendre par — PAUL JUGE FILS & Co,
3déc — 27, rue St-Louis

COUVERTURES FRANÇAISES—30 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
28nov—15 — 99 rue de la Douane

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre—2,000 demi boîtes truffes à l'huile.
100 demi boîtes truffes.
50 paniers Champagne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
28nov—15 — 99, rue de la Douane

CAFE DE LA HAVANE—133 sacs café en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
8nov — 34, Vieille Levée.

HUILE DE PLAGNIOL—350 paniers grandes bouteilles et 100 paniers demi-bouteilles, à vendre par — J. F. BERCIER & Co,
29nov — 54, Vieille-Levée.

VIN DE MARSEILLE — 150 barriques vin de Bergame, à vendre par — J. F. BERCIER,
29nov — 54, Vieille-Levée.

BOUTEILLES VIDES—125 paniers bouteilles vides de 20, 22 et 24 onces, à vendre par
J. A. BERCIER,
29nov — 54, Vieille Levée.

Plantation à vendre.
Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.

LA moitié supérieure d'une certaine île nommée GRAND COQUILLE, située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit lot contient environ 10,000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur l'île une grande forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillages.

Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle serait ce jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. LAPAT.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à — J. H. ASHBRIDGE,
8 oct—☞ — Agent des héritiers

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille montagne Mosselmann Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies du rafraîchoir à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, dalles, tuyaux et chéneaux de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, chassis à tabatière et ventilateurs pour toiture, installations de garde-robes inodores et effet d'eau, installation de salle de bain, pompes de tous usages et travaux d'ustensiles de ménage, bains de toute forme et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.

Références chez MM. Slark, Day & Stauffer
26 mars

EN débarquement du navire Mandarin de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
15 quarts pipes Cognac E. Dupuy 4me preuve;
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
FERDOS FRERES,
28 oct — encoignure Royale et Dumaine

E. CHAPMAN,
56, rue Tchoupitoulas (près Poydras.)
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN.
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. GEDDES,
G. A. PYNCHON.
20nov—1an.

Magasin de Fourrage.

LE Soussigné a toujours en main un approvisionnement de Foin, Maïs, Avoine, Son, Graine de blé, Riz de la Caroline, Pois vache, &c., &c.
Il sollicite respectueusement la clientelle des marchands qui ont des ordres à remplir pour la Campagne. — E. CHAPMAN,
6nov — 56, rue Tchoupitoulas

En magasin et à vendre par le soussigné.

UN joli assortiment de cigares de la Havane des marques "Flor de Cabañas" "Figaro" "Fuentes" et "Epicea." — LEOPOLD JEANNET,
27 nov — 98, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour règlement de succession.
Maison à l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson. Terrains vacants sur la rue Robertson.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI, 11 décembre 1849 à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,
Cinq lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Villeré, Esplanade et Robertson, désignés par les Nos 1 à 5, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.
Le lot No. 1 mesure 29 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 114 pieds et face à la rue Robertson et 80 pieds 8 pouces sur la ligne du fond; ensemble la maison de trois appartemens, cabinet, grande galerie, etc., cuisine de trois pièces, etc., cave, etc.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 32 pieds 7 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur irrégulière d'environ 80 pieds ou plus.
Le lot No. 4 est contigu au lot No. 3 et mesure 30 pieds de face, sur une profondeur d'environ 25 pieds.
Le lot No. 5 mesure 24 pieds de face, sur 87 pieds ou plus de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues.
Actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire public. 5 déc

Propriétés sur les rues Remparts et Bourgogne avec des actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI, 11 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—
1o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Basin, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 120 pieds, et 32 pieds 10 pouces de face à la rue du Basin; ensemble les maisons et améliorations qui s'y trouvent ainsi que 65 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent. La maison sur la rue des Remparts porte le No 60.
2o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Toulouse et St-Pierre, mesurant 44 pieds 9 pouces 4 lignes et 2 points de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes et 6 points, entre lignes parallèles; ensemble les maisons (Nos 165, 167) et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que 44 actions du fond capital de la banque des Citoyens qui y reposent. Le tout conformément à un plan maintenant exposé à la Bourse St-Louis.
Conditions—Les acquéreurs des susdites propriétés assumeront les paiements des billets suivants sur actions (stock notes) dus le 1er octobre 1850 à la banque des Citoyens de la Louisiane et renouvelables selon la charte de ladite banque.
Sur la propriété rue Remparts $2,405
do do do Bourgogne, $1,620.
L'acquéreur de la propriété rue Bourgogne assumera en outre le paiement d'une rente à cens de $770 due le 1er janvier 1850 en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans et renouvelable en payant 5 pour cent d'intérêt par an. Pour la balance des adjudications, comptant. Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public. 5déc

Jeune domestique, parlant français, anglais et espagnol.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI, 7 décembre 1849, il sera vendu à la Bourse St-Louis, à midi,
MARIE, négresse âgée d'environ 15 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse. La dite domestique est garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant. 5déc

Café —Café.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI, 7 décembre 1849, à dix heures du matin, il sera vendu au No. 3, rue Lafayette, entre les rues Commerce et Levée,
LE FONDS D'UN CAFE consistant en vins, liqueurs, fruits à l'eau de vie, verres, carafes, tables, chaises et l'installation du dit café.
Le tout sera vendu en bloc.
Conditions—comptant. 5 déc

Choix de livres français et italiens.
PAR N. VIGNIE.

LUNDI 10 décembre, 1849, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin No 49, rue St-Louis, près la rue Royale,
Un grand choix de livres français et italiens.
Des catalogues peuvent être obtenus au bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse. 5déc

Grande vente, sans limite, de 272 lots de terre bien desséchés, et situés derrière les Municipalités Nos 1 et 2, et près du Bayou St Jean.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 8décembre, il sera vendu à midi, sans réserve, à la Bourse St-Louis,
10 lots dans l'îlet No 143, borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon.
24 lots dans l'îlet No 131, borné par les rues Jackson, Palmyre, Rendon et l'Avenue Hagan.
24 lots dans l'îlet No 1 [illegible] borné par les rues Canal, Douane, Clark et l'Avenue Hagan
20 lots dans l'îlet No 109 borné par les rues Douane, Bienville, Clark et Génois.
2 lots dans l'îlet No 127, borné par le Bayou St Jean et les rues St Louis, Toulouse et Clark.
20 lots dans l'îlet No [illegible] borné par les rues St Louis, Toulouse, Clark et Génois.
10 lots dans l'îlet No 107, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Télémaque et Cortez.
64 lots dans les îlets Nos 84, 85 et 97, bornés par les rues Jackson, Canal, Douane, Bienville, Cortez et Télémaque.
24 lots dans l'îlet No 79 borné par les rues Douane, Bienville, Cortez et St Jean.
76 lots dans les îlets Nos 61, 63 et 64, bornés par les rues Bienville, Conti, St Jean et St Jacques, Douane, Canal et Jackson.
Le tout conformément au plan maintenant déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exposé à la vente.
Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets [illegible] sûrs et garantis par hypothèque spéciale sur les lots.
Les actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
On pourra se procurer des [illegible] lithographiés.
20nov—☞

PROPRIÉTÉ DE VALEUR.

Bâtiment en briques à trois étages, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis, connu sous le nom de Cafe RIALTO, ou PETITE BOURSE.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 15 décembre 1849, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis—
Un terrain de grande valeur, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis, mesurant au pied américain 32 pieds de face à la rue de Chartres, 62 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 45 pieds 7 pouces par la ligne qui [illegible] de la propriété de M. J. A. Lacroix, et de la côté [illegible] vers la ligne du fond [illegible] 56 pieds [illegible] pouces, le tout conformément à un plan dressé par [illegible] et déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exhibé à la vente. Ensemble la grande maison en briques, à trois étages et toutes les améliorations et servitudes y appartenant et en dépendant. La dite propriété est vendue sujette à un bail de $2,400 par an jusqu'au 1er novembre 1850.
Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endos, sûrs, libres par l'acquéreur à son propre ordre et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les bâtisses devront être assurées [illegible] pour $12,000 et la police d'assurance transférée à la venderesse. Les loyers seront pour le compte des vendeurs jusqu'à fin de décembre. 1er déc

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi 12 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
1o—Un lot de terre désigné par le No 8, d'après un plan dressé le 15 décembre 1846 et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, sous le No 155; le dit lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, entre Commune et Canal, 119 pieds 10 pouces de profondeur du côté plus près de la rue de la Commune et 120 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur du côté adjoignant le lot No 9.
2o—Deux lots de terre situés derrière cette ville, désignés par les Nos 2 et 3, d'après un plan dressé le 16 décembre 1846 par J. A. de Pouilly et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, sous le No 154, lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, entre Tremé et Franklin, sur une profondeur de 114 pieds plus ou moins.
Termes et conditions—1/4 comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non-paiement, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à paiement final.
Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 1er déc

Grande vente D'ESCLAVES pour opérer un partage entre les héritiers de R. J. Ducros.

IL sera vendu Samedi le 8 décembre 1849, à la Bourse St Louis, par S. Guinault, encanteur public, les ESCLAVES suivants

1 Ben Candio, 48 ans,	19 Ady, 30 ans,
2 Jeffray, 46 ans,	20 Pouponne 30 ans,
3 Jackson, 30 ans,	21 Fehcite, mul. 48 ans,
4 Ham, 31 ans,	22 Marie Louise, 10 ans,
5 James, 25 ans,	23 Louise, 18 ans,
6 Horace, 33 ans,	24 Lucy, et son enfant 24 ans,
7 George, 32 ans,	
8 Jack Martin, 19 ans,	25 Nancy, 33 ans,
9 Beury Campo, 30 ans,	26 Suzanne, 25 ans,
10 William, 16 ans,	27 Fanny, 24 ans,
11 Jean, 17 ans,	28 Félicité, nég. 34 ans,
12 Gilbert, 25 ans,	29 Rosa, 14 ans,
13 Polidre, 60 ans,	30 Rosalie, 16 ans,
14 John, 32 ans,	31 Hortense, 12 ans,
15 Noel, 13 ans,	32 Charite, 30 ans,
16 Jack Babo, 11 ans,	33 Aimée, 11 ans,
17 Peter, 50 ans,	34 César, 5 ans,
18 Henriette et ses 5 enfants, 26 ans,	35 George alias Henry, 16 ans.

Conditions—Un tiers (1/3) comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant intérêt à 8 p. 0/0 en cas de non paiement.
NOTA—Parmi ces esclaves, il y en a bon nombre de premier choix, aussi des domestiques, des blanchisseuses, repasseuses, cuisinières, bonnes vendeuses, &c., &c. — 21 nov

Cuisines patentées de Berbes.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout ou l'on pourra le désirer.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
7sept—☞ — Rue Condé, No [illegible]

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.

LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricans du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en voiture.
S. MASPEREAU & Co,
21 nov — No. 98, rue Condé.

Grates—Grates.

HUIT CENTS Grates de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout ou l'on pourrait le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
19sept — 98, rue Condé.

Poeles et Cuisines.

SEPT CENTS Poêles et Cuisines de tous les genres et de toutes les dimensions, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.
S. MASPEREAU & Co,
19sept — 98, rue Condé

PAPIER FRANÇAIS—6 caisses papier recoré français, à vendre par
FDO. DE FUENTES & Co,
20 nov — 29 Vieille Levée

EAU-DE-VIE et GENIEVRE du Nord—50 barils en magasin et à vendre par
J. P. BERCIER & Co,
[illegible] — 54, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par
[illegible] — FCO. PUIG Y PUIG, 38, Commune

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES, HYDE & Co
Fonds de Citernes et Mélasse

AUJOURD'HUI jeudi, 6 courant, à 11 heures, il sera vendu au nouveau bassin [illegible] haut et dans le dépôt de planches de Simpson, 21 barils et 6 boucauts fonds de citerne et mélasse, [illegible] pour le raffinage ou à distillation, [illegible] ou débarquement du [illegible] Louis des [illegible] 6déc

Couvertures françaises avariées.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 6 décembre, il sera vendu, à 10 heures, au magasin d'encan, No 8, rue du Canal,
50 balles couvertures de Granier 3 points avariées
Conditions 60 jours de crédit — 6 déc

Groceries, Provisions, Liqueurs &c.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI jeudi 6 courant, à 10 heures sera vendu au No 57, rue des Magasins
381 caisses vin rouge,
275 do tabac de la Virginie,
80 do prunes à l'eau-de-vie
100 paniers Champagne,
400 caisses savon Colgate,
190 do blanc de baleine,
71 do cerises à l'eau-de-vie
250 paniers huile d'olive,
30 barriques et tierces jambons et épaules, bouts, eau-de-vie, genièvre, whiskey, ainsi que d'autres marchandises — 6 déc

PAR SYKES, HYDE & Co
Porc et cordes.

JEUDI, 6 courant, à 10 heures, il sera vendu pour l'inspection de Bryant, encoignure Commerce et Notre Dame, pour cause une consignation,
130 barils porc prime mou.
Immédiatement après dans le magasin en face:
200 rouleaux cordes première qualité.
Conditions—Comptant pour le porc et 60 jours de crédit pour la corde. — 5dec

Deuxième vente d'objets d'étrennes
PAR VALETON & BARNETT, Sr,
Encanteurs.

IL sera vendu, demain jeudi, à leur magasin d'encan, encoignure St-Louis et Chartre
Le contenu de 25 caisses de jouets d'enfans, lesquels seront vendus par lots convenables aux marchands de détail—Aussi—15 montres en or, fantaisies neuves, et un assortiment de bijouteries fines, cristaux, verreries.
Conditions—Toutes sommes au dessous de $250 comptant, et au dessus 60 jours, billets endossés à satisfaction — 5 déc

Vente sans réserve de couvertes et indiennes.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 6 décembre, à son magasin d'encan, No. 8, rue du Canal, il sera vendu, sans réserve, pour cause une consignation,
50 balles couvertes Mackinaw de 3 points
10 caisses indiennes anglaises.
Termes à la vente. — 4 déc

Vente, par catalogue, de marchandises sèches et autres.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 6 décembre, il sera vendu à son magasin d'encan No. 8, rue du Canal,
130 colis et lots marchandises sèches se composant en partie de—Soieries, cachemires, barèges laine, mousseline de laine, alpacas, mérinos, cravates de soie, cachemires et laine de toutes grandeurs, collerettes, robes et mouchoirs brodés, dentelles, gants, bas et autres articles de fantaisie.
Aussi—Draps, casimirs, jeans, tweeds, satinets, couvertes, flanelles, indiennes, cotonnades, draps coutils, marins, coton croisé, blancs et écrus, draps et à chemises, blanc et écru, étoffes rayées, gingas, &c, &c.
Termes libéraux à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. — 3déc

PAR N. VIGNIE, Encanteur.
Jeune domestique de maison

JEUDI, 6 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—
PIERCE, nègre, âgé de 18 à 20 ans, cocher, palfrenier, domestique de maison, sachant un peu faire la cuisine, garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant — 5 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
Cartonnages pour Etrennes.

SAMEDI 8 de courant, à 6 heures, à son magasin d'encan, No 20, Vieille-Levée, il sera vendu sans réserve, en lots à la ma[illegible],
4 caisses cartonnages frais et de bon goût.
Conditions—comptant — 6déc

Café et Meubles.
PAR CHS. MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu samedi 8 courant à 11 heures du matin, au No 24, rue Girod
Le fond d'un café.
Aussi—Les meubles de la pension au dessus du café.
Conditions—Comptant — 6 déc

PAR BONNEVAL & DOMINGON.
Bureau, 54, rue Toulouse.

SAMEDI prochain, 8 de courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—
Une maison neuve, en bois, située au faubourg Tremé, [illegible] de 30 pieds de face, entre les rues Marais et [illegible] ... [illegible] ... prix [illegible] ... à la Bourse.
Conditions à la vente.
Acte de vente chez Amédée Ducatel, notaire.
6 déc—3

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi, 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
16 lots de terre situés dans le Troisième Municipalité, savoir:
Deux lots désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 128, compris entre les rues Bagatelle, Casa[illegible], Anthony et Craps. Marigny.
Huit lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, [illegible] 6, dans l'îlet No [illegible] [illegible] Bagatelle, [illegible] et Esplanade.
Et six lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 dans l'îlet No [illegible], compris entre les rues Esplanade, Bagatelle, Love et Union.
Le tout conformément à un plan dressé par J. A. de Pouilly, le 30 novembre 1849, et maintenant exposé à la Bourse.
Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque et, en cas de non paiement portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, de l'échéance à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

Propriété de valeur améliorée située à Lafayette, Deuxième Municipalité.
Succession de Jean Bozant
PAR J. L. CARMAN, Encanteur.

EN vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour du District de l'Etat [illegible] paroisse de Jefferson, [illegible] décembre 1849, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, à la Nouvelle-Orléans, par J. L. Carman, encanteur, dûment commissionné [illegible], JEUDI 17 janvier 1850, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean Bozant, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:
Le terrain [illegible] ... rues Naïades et Lycée à [illegible] Chemin Ste-Marie et Plaisir.
Le lot No 1 forme l'encoignure Nord Est des rues Naïades et Ste-Marie, mesurant 50 pieds de face à la rue Naïades, par 120 pieds de profondeur face au chemin Ste-Marie. La bâtisse sur cette dernière route est faite en briques et payée.
Le lot No 2 adjacent au précédent, mesure 30 pieds face à la rue Naïades par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout à la mesure anglaise.
Ces lots sont situés près du dépôt du chemin de fer de Carrollton et très convenables pour résidence.
3o—Deux lots de terre situés dans le faubourg Lacourse, Deuxième Municipalité, en ce lot ne et [illegible] dans l'îlet compris entre les rues Prytania, Thalia, Melpomène et Coliseum, désignés sous les Nos 1 et 2.
Le lot No 1 forme l'encoignure des deux premières rues et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Prytania, par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Thalia.
Le lot No 2 joignant le précédent, mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes, face à la rue Prytania, par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
Les améliorations sur ces deux lots se composent de deux jolies maisons en briques avec attiques et de deux corps de logis sur le derrière, également construites en briques, le tout avec d'excellents matériaux. Sur le derrière de ces deux lots se trouve une allée commune pour le service des deux propriétés.
3o—Deux lots de terre situés dans le faubourg Saulet, Ière Municipalité, dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Suzette, St Thomas et Gaiennié, désignés sous les Nos 1 et 2.
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Suzette, et mesure 64 pieds face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 90 pieds face à la rue Suzette.
Le lot No 2 adjacent au précédent, mesure 32 pieds face à la rue Suzette, par 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Sur chacun de ces lots se trouve une maison en bois, briquetée entre poteaux et bâtisses dans le fond.
4o—Deux lots de terre situés dans l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Julia, Magazin et Notre Dame, dans la 2me Municipalité, désignés sous les lots Nos 1 et 2.
Le lot No 1 mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Julia, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; ensemble avec les améliorations qui, sur ledit lot se composent d'un magnifique magasin à deux étages à l'épreuve du feu avec granit sur la façade.
Le lot No 2 est situé immédiatement sur le derrière du lot précédent, et mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Notre Dame, par une profondeur de 9 pieds 1 pouce 5 lignes, entre lignes parallèles. L'amélioration de ce lot consiste en un magasin en briques à un étage.
Les plans desdites propriétés dressés par L. Surgi, voyer de la Première Municipalité est déposé au bureau de l'encanteur ci-dessus nommé et sera exposé à l'Arcade de Banks, le jour de la vente.
Il sera également vendu au même endroit et en même temps, les esclaves ci-dessus nommés appartenant à la même succession.
ESTELLE, négresse âgée de 60 ans
SALLY, négresse âgée de 16 ans.
CONDITIONS—Les biens fonds payables un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets à l'ordre et endossés à la convenance de l'exécuteur testamentaire. Les dits billets seront garantis par hypothèque sur les propriétés, sans endosseurs, mais avec la condition expresse que les dites propriétés seront assurées par l'acheteur pour le montant des billets souscrits et les polices seront transférées à l'exécuteur testamentaire de la dite succession. En cas de non paiement à l'échéance les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause n'autorise point les acheteurs à différer le paiement des dits billets.
Les esclaves seront vendus comptant.
Les actes de vente devront être passés pardevant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acheteurs. déc 6, 26, jan 4, 16 et 17

PAR SYKES, HYDE & CO
Chapeaux—Chapeaux.

VENDREDI, 7 courant, à 10 heures 1/2, il sera vendu à l'encan, dans les salles de vente du No 51, rue des Magasins, au 2me étage,
100 caisses chapeaux à la mode, venant d'arriver du Nord, et comprenant différents genres et différentes qualités. 5 déc

UN BEL ILET A L'ENCAN—SANS RESERVE.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau rue Toulouse, No 59.

SAMEDI prochain, 8 décembre, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu un ILET, situé au faubourg Tremé, district Labedoyère Kernion, et borné par les rues Antry, Dupré, White et Orelli, et contenant 28 Terrains.—Le dit îlet sera vendu en 4 lots de 7 terrains chaque, d'après le plan qui sera exposé à la Bourse. La terre est haute et le voisinage est très peuplé; cet îlet est près des propriétés Audier, Salomon et Cabiche.
Conditions—Un tiers comptant, la balance 6 et 12 mois de crédit, sans endossement, mais portant hypothèque avec 8 pour cent l'an d'intérêt, en cas de non paiement à maturité, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente par Achille Chiappella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3d c

FRUITS D'ESPAGNE préservés par l'extraction de l'air, par caisses, en bouteilles et en boites de fer blanc, à vendre par
15nov — Fco PUIG Y PUIG, 38, Commune.

TABAC EN FEUILLE de Kentucky et de Mason County, en boucauts et en balles, à vendre par — Fco PUIG Y PUIG,
15nov — 38, rue Commune.

ESSENCE d'anis et de peppermint, à vendre par
B. VALLS,
20 nov — 37, rue de la Commune.

[illegible] ... les jours ouvrans ... à la Bourse ... la N. Barnett ... [illegible] ... une pratique habile des affaires [illegible] ... la confiance du public.
N. O. 12 novembre 1849
L. L. VALETON
12nov—3[illegible] — M. BARNETT Sr.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve.
Vente de Propriétés de valeur, situées dans la Première Municipalité.

PAR P. E. TRICOU, Encanteur

IL sera vendu le samedi 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la Première Municipalité, savoir:
1o—3 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou.
Un lot de terre borné par les rues du Quartier, Villeré, Esplanade et Robertson.
Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré Plauche, Quartier et Esplanade.
2o—Un lot de terre faisant face au Chemin du Bayou dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Roman et le Chemin du Bayou, ensemble avec la maison qui s'y trouve.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou.
3o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier Galvez, le Chemin de la Terre Haute et le Chemin du Bayou.
Quatre lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Galvez, Hôpital, Quartier et le Chemin de la terre haute.
Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, Chemin du Bayou et le Chemin de Mine.
Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Galvez et le Chemin de Mine.
4o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Prieur, St Pierre, Roman et la Promenade Carondelet, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
5o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Prieur, St Louis et Johnson.
6o—4 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et la Promenade Carondelet.
7o—1 lot formant l'encoignure nord du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne.
1 lot formant l'encoignure nord de la rue de l'Hôpital et de la rue Claiborne.
2 lots formant l'encoignure ouest des rues Claiborne et Hôpital.
8o—1 lot de terre formant l'encoignure nord des rues St Claude et Quartier, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
9o—1 lot de terre formant l'encoignure nord des rues Ursulines et Claiborne.
2 lots de terre faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St Philippe et Ursulines.
10o—7 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville.
5 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Conti, Franklin, Basin et Bienville.
11o—Une propriété encoignure nord des rues Ursulines et Prieur.
Propriétés ayant appartenu à M. E. Blanc.
12o—6 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 14, 15, 16, de l'îlet No 9, compris entre les rues Bécou?, de St Philippe, Ursulines et Trosième.
Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, le premier billet sera endossé et être endossé à la satisfaction du comité des finances, et en cas de non paiement les dits billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à paiement final.
Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.
☞ Les plans seront exposés à la Bourse, quelques jours avant la vente. 21 nov

POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE—Le navire de la malle des E. U. FALCON du port de 1000 tonneaux, lieutenant H. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de Havane, samedi 15 décembre, à 5 heures après-midi, du bout de la rue St Mary, à Lafayette.
Prix du Passage.
Pour Chagres, dans les salons, $80 00
Pour Chagres, cabines d'avant, $65 00
Pour Chagres, à l'entrepont, fourniture de l'équipage, $45 00
On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage sera payé.
Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret, seront délivrés au bureau des agents.
PARADISE, LAWRASON & Co,
Agents, 67, rue Gravier.
N. B.—Un médecin est attaché au service du FALCON, et fournira des soins, en sa capacité, aux passagers. 17nov

POUR BALISE—Passe du Sud Port Jackson et tous les ports intermédiaires—Le steamer remorqueur MONDIANA, capitaine A. Laroche, partira de la Nouvelle-Orléans, les mercredis à 6 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus. La Balise tous les lundis matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires—Le steamer DE VERNON, capitaine Jourdain-Martin partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 9 heures du matin et retournera le lendemain, les mercredis et samedis. Ce bateau s'arrêtera [illegible]. Pour fret seulement, s'adresser au wharf vis à vis la rue St-Louis ou à
CHS. DE BLANC,
29nov — 14, rue de la Nouvelle Douane

MALLE DES ETATS-UNIS.
Pour Bayou-Sara, Port Hudson Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les dimanches, à 8 heures A. M. et tous les mercredis à 5 heures P. M. pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS et arrivera en ville le lendemain. [illegible] ... Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier,
MARTIN GORTS, No 31 rue [illegible]
☞ Le Princess arrivera toujours à Bayou Sara [illegible] 6 déc

PAQUEBOT REGULIER
Pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Bute B[illegible] et Bayou Bœuf.

Le steamer neuf et tirant peu d'eau MONROE, capt. W. B. Johnson, partira comme il est dit ci-dessus et tous les ports intermédiaires, vendredi 7 courant, à 4 heures P. M. Le Monroe a été frété par MM. Mc[illegible] et Johnson expressément pour ces voyages. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
DARBY & TREMOULET,
33, Vieille Levée, ou à
A. B. BEIN, 94, rue Bienville

POUR LES OPELOUSAS et tous les ports intermédiaires—Le steamboat neuf et bon marcheur JENNY LIND, capt. J. Bercier, partira pour le port et dessus jeudi 6 courant, à 10 heures A. M. précises. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis. 5 déc

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane
UN DÉPART PAR SEMAINE.
Cette ligne se compose des navires suivans
Navire N. B. PALMER, capitaine Robson,
" ST CHARLES, " C. Hillard
" HERO, " C. R. Griffith,
" J. G. COSTER, " N. P. Dufey,
" SOUTHERNER, " J. Fosdrem,
" QUEBEC, " G. Browster,
" OSWEGO, " T. Ingersoll,
" CLIFTON, " J. B. Ingersoll,
" HUDSON, " J. G. White
" TORONTO, " Gideon Parker

Les paquebots ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet quel qu'il soit dont leur valeur ou leur forme, si un connaissement n'a été pris à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le rue St-Joseph, ou à
J. W. STANTON,
Encoignure Magasins et Lafayette N. O.,
ou à — THE P. STANTON,
27 nov — rue South, New-York.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capitaine Schneidan, ayant déjà la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser
MITCHEL & MASENDORFF,
24 nov — 36, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Ligne de l'Union—Pour partir cette semaine—Le paquebot régulier INDIANA capitaine J. B. Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à — JOHN O. WOODRUFF & CO.,
4 déc — 106, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire SOUTHERNER, capitaine Sullivan, a eu grande partie de son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St Joseph ou à
J. W. STANTON & Co,
3 déc — Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire CLIFTON, capitaine J. B. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira dans le courant de cette semaine. Pour le reste du fret ou l'encombrement de 300 balles en fret lourd, ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph ou à
J. W. STANTON & Co,
3 déc — Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Ligne de Paquebots Union—Le paquebot du voilier CREOLE, capt. R. W. Foster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, 1re Municipalité, ou à — JOHN O. WOODRUFF & CO.,
[illegible] — 105, rue des Magasins

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Pour partir le 8 courant—Le paquebot régulier EMPEROR, capitaine Fenwick, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis-à-vis le poteau 15, Deuxième Municipalité. — H. V. BAXTER,
4 déc — 79, rue de la Commune.

A VENDRE — Une goélette du port d'environ 66 tonneaux, naviguant depuis deux ans et demi, parfaitement grée et en bon état. Cette goélette est convenable pour la navigation du lac. Pour les conditions s'adresser à
F. F. COMER & Co,
27 nov — Enc. Bienville et Chartres.

CACAO de Guayaquil et de Para, à vendre par
B. VALLS,
20 nov — 37, rue de la Commune.

SUCRE BLANC ET JAUNE, de la Havane, à vendre par — B. VALLS,
20 nov — 37, rue de la Commune

GRAINS pour oiseaux, au baril et demi baril, à vendre par — B. VALLS,
20 nov — 37, rue de la Commune.

CIGARETTES de la Espanola — 12 caisses, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par — B. VALLS,
20 nov — 37, rue de la Commune.

NOIR ANIMAL—80,000 livres, Nos. 2, 4 et 5, à vendre chez le soussigné.
J. LEVOIS,
15 nov — 47, rue Chartres

VIN EN BARRIQUES—Dernièrement reçu de Catalogne, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
15nov — 38, rue Commune

COGNAC SUPERIEUR—En barriques, à vendre par — Fco. PUIG Y PUIG,
15nov — 38, rue Commune.